

LA DIVISION DU TRAVAIL AGRICOLE ENTRE FEMMES ET HOMMES ET LE TRAVAIL INVISIBLE¹

Faits saillants du rapport de recherche :

Le travail agricole et ses divisions entre hommes et femmes au Québec.

- › Tout comme dans les familles non agricoles, ce sont les femmes qui ont la charge de la plupart des tâches ménagères et de soins aux enfants, lesquelles ne sont jamais ni comptées ni payées. Inversement, les hommes en sont globalement déchargés.
- › Le travail agricole se faisant généralement dans l'espace domestique, les effets observés seraient toutefois différents pour les hommes et les femmes. Pour les agricultrices, l'enchevêtrement des domaines professionnel et domestique tend à conférer à l'ensemble de leurs activités un statut domestique, alors que pour les agriculteurs, la séparation serait plus claire et leurs activités sont considérées comme du travail agricole et productif.
- › Les agricultrices font souvent des tâches changeantes et elles sont régulièrement interrompues afin d'assurer la fluidité du travail des hommes, ce qui rend difficile de nommer et de mesurer le travail fait par les femmes.
- › La division des tâches entre les sexes, plutôt marquée dans le milieu agricole, implique une certaine hiérarchie et une valorisation inégale des activités dites féminines ou masculines.
- › Les femmes sont proportionnellement plus nombreuses à pratiquer l'agriculture durable (par rapport à l'agriculture conventionnelle).
- › En règle générale, plus les entreprises agricoles sont économiquement importantes, moins les femmes y sont impliquées. En revanche, elles sont surreprésentées dans les fermes de taille moyenne et petite.
- › L'exercice d'un emploi salarié à l'extérieur de l'entreprise modifie le rapport des femmes à l'agriculture, mais il ne les libère aucunement du travail qu'elles accomplissent dans la sphère domestique.



1. Travail invisible : Ensemble du travail non compté et non rémunéré, ni en salaire ni en part, qui se fait à la maison, dans l'entreprise agricole ou dans la communauté.

Vers des pistes de solutions

- › L'acquisition de parts constitue, pour les agricultrices, une forme de reconnaissance de leur apport au développement de l'entreprise. De plus, cela a tendance à exercer une certaine influence sur le partage du travail domestique et du travail agricole proprement dit.
- › Les agricultrices de la relève qui possèdent au moins la moitié des parts dans leur entreprise sont toujours moins nombreuses que les jeunes agriculteurs (moins de 40 ans). Cependant, la proportion est en augmentation. Elle est passée de 62 % à 66 % entre 2011 et 2016.
- › Les agricultrices qui disposent d'une formation parviennent davantage que les autres à reconstruire des espaces d'autonomie et à obtenir des formes de reconnaissance professionnelle.

Données significatives provenant du sondage²

- › La majorité des agricultrices et des agriculteurs travaillent dans leurs entreprises sans recevoir de salaire. Cela touche un peu plus les femmes (61 %) que les hommes (57 %).
- › Dans l'ensemble, les tâches ont plus de chances d'être rémunérées si elles sont effectuées par des hommes.
- › Si l'on tient compte de la charge de travail total (ménager, de production agricole, salarié à l'extérieur et bénévole), les femmes déclarent en moyenne plus d'heures de travail que les hommes.
- › Malgré la transformation du secteur et l'implication croissante des jeunes agriculteurs, la charge du travail domestique, familial et éducatif revient encore majoritairement aux agricultrices.

RECOMMANDATION

Mesurer l'ensemble du travail effectué par les agricultrices, y compris le travail invisible, afin de le reconnaître à sa juste valeur.



2. Un sondage a été mené auprès de 514 agricultrices et agriculteurs et des entretiens ont été réalisés auprès de travailleuses de rang en 2021.